

POLICULTURES

Avril-mai 2014

La LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 182

page 6 > Un regard franco-allemand sur les cathédrales, page 7 > La chronique de Jacques Bertin, page 8 > Le cinéma dans l'objectif de la Cour des Comptes, page 9 > Le CESE pour une loi d'orientation sur la culture, page 10 > 23 avril, la ruée catalane sur le livre, page 11 > Quarante ans qui ont changé la consommation culturelle, page 12 > Le mécénat ne fait plus recette, page 14 > Vincennes retrouve son zoo, page 15 > Un mois culturel en bref, page 16 > Note de lecture : immigration et politique culturelle

SENTIMENT EUROPÉEN

L'Europe est-elle condamnée à ne rester qu'un marché, où chaque partenaire soupèse ses bénéfices et ses pertes ? C'était déjà difficile à admettre quand ce marché paraissait apporter des avantages à tous, c'est devenu intenable alors que les inégalités se creusent et que le marché étale ses insuffisances au grand jour. Et que les Européens sont de moins en moins nombreux à aimer l'Europe.

Ils l'aiment de moins en moins parce qu'elle ne leur parle pas. Elle ne leur parle pas parce que son langage est incompréhensible, dans son jargon technocratique que seuls comprennent les initiés et les habiles (ceux qui savent investir dans le jeu des institutions). Elle ne leur parle pas parce qu'elle donne aux Européens le sentiment de creuser les inégalités et de renforcer les injustices. Elle ne leur parle pas parce qu'elle ne sait plus dire quel sens elle donne à l'édifice qu'elle continue tant bien que mal de construire.

Il paraît qu'on ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance. Encore moins, cela va de soi, d'une crise ou d'une récession. Dans l'ombre des choix techniques, les institutions européennes ont tant bien que mal défendu leur construction. Mais gérer une institution n'est pas donner vie, et âme, à cette institution.

suite page 16

UNE EUROPE À CHOISIR

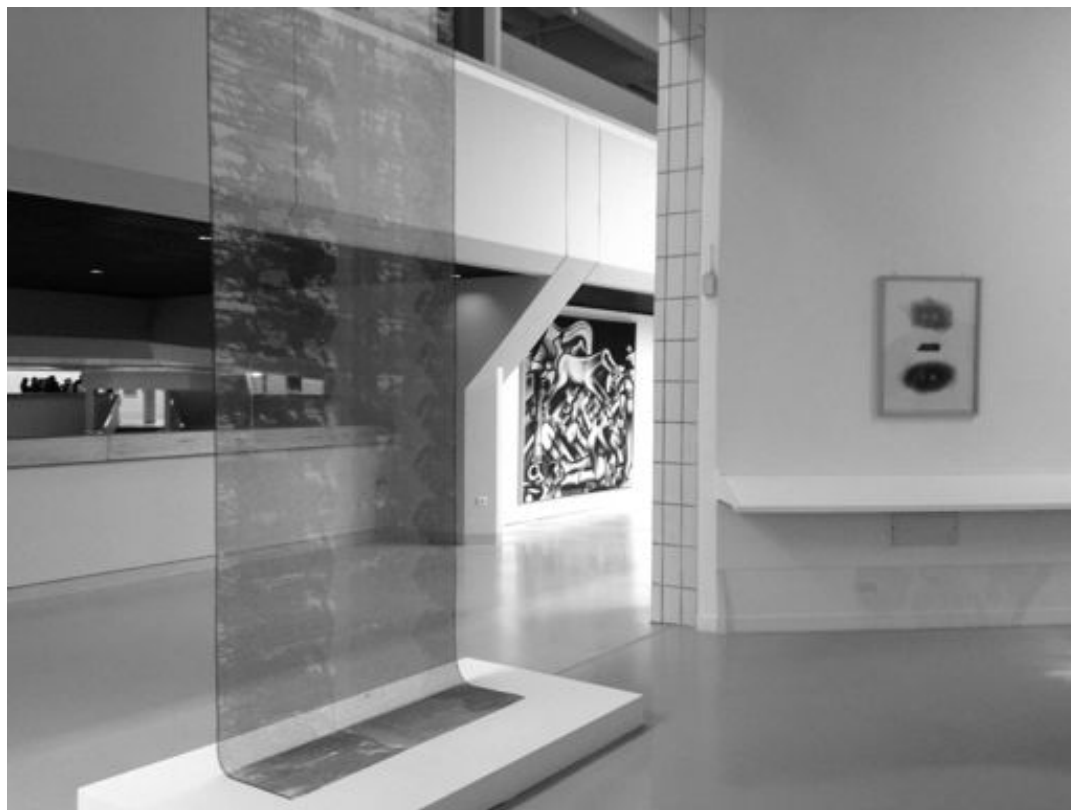
On s'attend, pour les élections au Parlement européen qui auront lieu le 25 mai en France, à un niveau élevé d'abstentions. Le désamour pour l'Europe rejoint celui qui touche la politique.

Trop d'Européens ne savent plus, ou ne veulent plus savoir, ce qui les unit les uns aux autres. Et plus nombreux encore, peut-être, sont ceux qui ne se reconnaissent pas dans des institutions européennes qui leur donnent le sentiment d'être lointaines et de ne pas travailler pour eux.

Dans l'ambiance de crise qui persiste, et qui accroît

l'obsession pour l'économie, la culture pèse peu dans les discours. C'est le mérite de la ministre française de la culture, Aurélie Filipetti, d'avoir dès les premiers jours d'avril voulu à la fois, en organisant une grande rencontre à Paris, mettre la culture dans la campagne, et montrer que les enjeux culturels étaient aussi politiques. Mais on attend aussi que soit posée clairement dans la campagne la question du vivre-ensemble en Europe, qui est une question de culture commune.

Lire nos pages focus 2 à 6



Gilbert Delaine, grand collectionneur désintéressé, reçoit par une exposition l'hommage du musée d'art contemporain qu'il a créé à Dunkerque, qui porte aujourd'hui le nom de LAAC (lire page 13)

UNE EUROPE À CHOISIR

Le 25 mai, les Européens vont élire leur nouveau Parlement. Les Européens, c'est beaucoup dire : selon les derniers sondages, les deux-tiers de Français auraient l'intention de ne pas aller voter. L'échec est patent : l'Europe ne parle plus aux Européens. Et quand elle leur parle, ce qu'elle leur dit ne leur plait pas beaucoup : les partisans de l'Europe telle qu'elle fonctionne aujourd'hui ne représentent qu'une faible majorité de ceux qui disent vouloir aller voter.

Il y a donc désamour pour l'Europe. Les pères fondateurs étaient portés par un objectif clair : rendre la guerre impossible en Europe. On a trop cité ces propos apocryphes de Jean Monnet : "S'il fallait recommencer, on le ferait par la culture". Jean Monnet n'aurait jamais pu prononcer ces mots, parce que la situation imposait autre chose : le seul moyen de rendre la construction européenne possible, c'était de la rendre irréversible en mettant au pot commun ce qui faisait alors tourner les économies : le charbon et l'acier. On a bien vu, quelques années plus tard, que c'était la seule voie possible quand la tentative de créer une communauté européenne de défense a échoué. Et dans les années soixante encore, rendus prudents par la fragilité de la volonté des peuples, les partisans de l'intégration européenne pensaient que, dans la même logique que celle qui avait mis en commun l'acier et le charbon, il fallait créer une monnaie commune, d'où découleraient nécessairement des politiques économiques communes, donc inévitablement une union politique.

Cette vision à la fois prudente et pleine de non-dits n'a pas conduit où elle aurait dû aller. Et d'autant plus que l'Europe économique donne aux Européens le sentiment qu'elle a été inefficace et injuste. Alors que des mécanismes d'intégration s'installaient progressivement, des forces centrifuges jouaient, qui créaient un fossé entre le processus d'intégration et une opinion européenne de moins en moins intéressée par ce processus.

L'élargissement n'a pas donné ce qu'on en espérait, spécialement l'élargissement vers l'est. Les nouveaux venus, juste sortis de la

domination soviétique, aspiraient d'abord à retrouver leur indépendance nationale. La crise économique a mis en avant la difficulté à installer des solidarités et à pratiquer des politiques à fins sociales. Le mouvement néolibéral qui a emporté l'Europe laisse peu de place à d'autres valeurs. L'Europe qui se construit n'est plus regardée comme celle qui protège et qui partage, mais comme celle de l'injustice et du chômage. Il lui faut retrouver le souffle du partage, qui est celui des raisons de vouloir être ensemble. Ce qui passe par des affirmations politiques claires, et par l'inventaire du commun existant et possible, qui est très largement de nature culturelle.

Alors, maintenant, une autre étape, celle du retour à la politique, celle de la reconstruction d'un vouloir-vivre ensemble faute de quoi l'Europe continuera de se perdre dans des avancées sans adhésion, avant l'effondrement pour cause de rejet par des peuples ramenés à eux-mêmes, sans conscience commune ?

Justement, l'élection au Parlement européen prend cette fois-ci une dimension plus politique que jamais. Par la grâce du Traité de Lisbonne, entré en vigueur en 2009, le président de la Commission européenne doit être choisi par le Conseil européen "en tenant compte des élections européennes". Formulation certes vague et ambiguë. Mais elle signifie au moins que le résultat des élections ne sera pas sans incidence, pour la désignation du successeur du triste Manuel Barroso. Deux candidats principaux s'affrontent : celui du PPE (droite), le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker, et celui du PSE (gauche), l'Allemand Martin Schulz, président sortant (dans la législature sortante, la présidence avait été, par accord entre les deux grands partis, faute de majorité, occupée successivement par les deux). L'un et l'autre échoueront s'ils ne tranchent pas avec Barroso, s'ils n'incarnent pas l'Europe par leur personnalité et une conviction contagieuse ; ils en ont l'un et l'autre, par bonheur, les qualités.

Mais le vote des électeurs aura aussi pour



L'euro, ses ponts, ses arches, symboles d'une Europe désincarnée, préférés à Cervantes, Erasme, Goethe, Hugo, Shakespeare...

UNE EUROPE À CHOISIR

SUITE DE LA PAGE DEUX

conséquence d'orienter vers plus ou moins de règles, plus ou moins d'influence néolibérale dans la conduite de l'Union.

Les choix de politique culturelle dépendront en partie du nouveau rapport de forces. La culture est en effet un des secteurs où des options différentes agissent comme révélateur des grands choix politiques. Ce qui s'est produit ces dernières années chaque fois qu'il s'est agi de défendre l'exception culturelle le prouve. Le Parlement a opéré comme un contre-poids utile.

Mais c'est bien plus qu'on peut attendre d'une

politique de la culture à l'échelle européenne. C'est ce qu'ont affirmé les artistes qui, au début du mois, ont lancé "l'appel de Chaillot". Pour les signataires, "Si beaucoup de nos concitoyens ne croient plus à l'idée européenne, nous sommes convaincus que le renouveau et l'espoir passent notamment par la culture et la création."

De ce point de vue, l'Europe s'est révélée positive. Elle a, jusqu'à maintenant, bien défendu l'exception culturelle. Dans la lourdeur de ses procédures, dans la modestie de ses budgets, elle a fait des choix judicieux quand elle a favorisé la circulation des œuvres et des artistes, comme elle le fait généralement

quand elle aide la circulation des Européens dans l'espace du continent. Mais elle se fourvoie quand, pour les prochaines années, elle ne mise que sur une "Europe créative", concept qui ne retient en fait de la culture que son apport économique.

Il reste pourtant à l'Europe, pour entraîner l'adhésion, et pour mener des politiques vraiment communes, à trouver dans son histoire, dans sa géographie, dans ses constructions mentales, ce qui fait que des peuples bien individués, et qui veulent garder leur personnalité, se sentent dans le même temps appartenir à une même famille.

MARIE-THÉRÈSE SANCHEZ-SCHMID : LE PARLEMENT VIGILANT SUR L'EXCEPTION CULTURELLE

La députée UMP-PPE dresse le bilan de son premier mandat au Parlement européen

Marie-Thérèse Sanchez-Schmid est députée européenne depuis 2009. UMP, elle est affiliée au groupe de la droite européenne PPE. Elle a siégé à la commission des affaires culturelles, où elle a produit deux rapports, dont elle est fière, sur les industries culturelles*. "J'ai contribué, se réjouit-elle, à faire prendre conscience de l'importance de la culture comme secteur économique, et de son poids en Europe : 4,5% à 5% du PIB, 8 millions d'emplois, un secteur en croissance... La Commission a vu qu'il fallait s'y intéresser". Elle constate aussi que le sujet est aujourd'hui très en vue...

Le bilan du Parlement sortant, elle le juge, sur la culture, largement positif. Elle mesure les avancées. Un budget de "Europe créative" un peu supérieur à ce qu'avaient prévu la Commission et les États, un soutien actif aux bonnes lignes des programmes, comme le développement de la bibliothèque numérique européenne Europeana (19 millions de documents numérisés en 2011), le soutien à la numérisation des salles de cinéma, à la

production européenne... Elle souligne qu'elle a fait voter par le Parlement la baisse du taux de TVA pour les biens culturels en ligne. Le Parlement est intervenu énergiquement quand il s'est agi de donner un mandat de négociation à la Commission pour la négociation du traité transatlantique : il a contribué à exclure la culture de la négociation. Et ce n'est pas fini : le projet doit revenir devant le Parlement à l'automne "Nous serons vigilants", assure fermement Marie-Thérèse Sanchez-Schmid.

Elle se félicite, aussi, de la fermeté du Parlement dans son combat pour les aides publiques à la culture. Le Commission et le Conseil des ministres étaient réticents, rappelle-t-elle, mais "on ne peut pas défendre la diversité culturelle si on empêche la culture de se développer".

Autant de combats sur lesquels la droite et la gauche se sont unis. C'est que le Parlement fonctionne sur des majorités fluctuantes, des majorités par projets, aucun groupe ne disposant

de la majorité absolue. Et l'exception culturelle a largement fait consensus au Parlement. Les deux principaux groupes ne se sont distingués que sur des modalités d'application. Une situation qui devrait se retrouver dans le prochain Parlement. Sur quoi, par exemple, la droite se distingue-t-elle des socialistes ? Sur les droits d'auteur, répond Marie-Thérèse Sanchez-Schmid ; les socialistes sont moins favorables que nous à des contraintes.

Le prochain mandat ? Marie-Thérèse Sanchez-Schmid souhaite continuer à agir au sein de la commission des affaires culturelles. Elle se sent forte de son expérience acquise. "J'ai acquis, se réjouit-elle, une bonne connaissance du fonctionnement de l'institution, et de la manière dont les négociations se mènent".

** Libérer le potentiel des industries culturelles et créatives avril 2011*

"Promouvoir les secteurs créatifs et culturels européens comme sources de croissance économique et d'emplois" août 2013

UNE EUROPE À CHOISIR

MOBILISATION POLITIQUE à CHAILLOT

Le ministère de la culture a organisé à Paris, les 4 et 5 avril, un "Forum" consacré à l'Europe de la culture. Manifestation coordonnée avec l'invitation faite par Aurélie Filipetti aux ministres européens en charge de la culture de participer à une réunion de travail dans le même Palais de Chaillot où se tenait le forum. Cordonnée aussi avec un "appel des artistes pour une nouvelle Europe de la culture". Trois opérations fortes, voulant alerter, à quelques semaines de l'échéance, sur les enjeux des élections au Parlement européen.

FEUILLE DE ROUTE

On en retiendra, d'abord, les engagements pris, ou les perspectives dessinées par la quinzaine de ministres présents. Ils se sont entendus sur une "feuille de route" dans laquelle l'adaptation au numérique tient une grande place (alignement des taux de TVA pour les publications physiques et numériques, recherche d'un accord avec les acteurs du numérique sur la propriété intellectuelle, droits d'auteur), mais aussi relance des soutiens à la traduction, création d'un label des villes culturelles européennes, ou encore création d'un Office européen de diffusion artistique. La réunion des ministres s'est tenue en présence de la directrice générale de l'UNESCO, Irena Bukova, et du Président du Parlement européen, Martin Schultz. Elle a eu un invité surprise de dernière minute, le Président de la République, François Hollande, qui a plaidé pour la constitution de "champions européens" du numérique. Faute de quoi, a-t-il affirmé, "on ne tiendra pas face à la concurrence américaine".

Traversant à la fois le forum, la réunion ministérielle et l'appel des artistes, une préoccupation majeure : donner certes sa place à la culture dans la poursuite de la construction européenne, mais le faire en mettant en place les bons outils de régulation et d'organisation face à des puissances de marché dont la logique est tout sauf culturelle.

L'un des moments forts du forum a été l'intervention du président du Parlement

européen. Ancien libraire, Martin Schultz a dénoncé les pressions de la "troïka" (BCE, Union européenne, FMI) sur la Grèce pour qu'elle abandonne sa législation sur le prix unique du livre. Une intervention qui souligne l'inquiétante situation dans laquelle se trouve l'Europe de la culture, obligée de se battre sur deux fronts : le front extérieur, face à des géants du numérique qui bouleversent les équilibres fragiles sur lesquels fonctionnent les secteurs culturels ; le front intérieur, face à une Commission et certains États imprégnés d'une défense dogmatique du marché, et donc suspicieux à l'égard de toute régulation.

L'APPEL DES ARTISTES

Que l'appel des artistes ait été lancé depuis le forum n'est pas anodin. Il ne va pas de soi, en effet, que des artistes semblent participer à ce qui pourrait être analysé comme une opération de communication du ministère. C'est que les intérêts sont communs. Une solidarité s'est nouée l'an dernier quand il a fallu s'opposer à l'intégration des industries culturelles dans le mandat de négociation de l'Union européenne pour un accord de libre-échange avec les États-Unis. Le cinéma s'est beaucoup mobilisé, mais il a été soutenu avec vigueur par la France, disposée à mettre son veto. Cette première victoire a marqué les esprits. On ne peut oublier que le Parlement européen, très ferme, a lui aussi contribué à cette victoire.

La question centrale : comment protéger les intérêts européens, l'intérêt général et l'intérêt des artistes dans les bouleversements actuels ? Il fut beaucoup question de droits d'auteur dans les débats du forum. Sur ce sujet, la Commission inquiète, avec sa volonté de rediscuter de la réglementation actuelle. Elle a lancé une consultation (uniquement en anglais!), et s'apprête, sur la base des résultats de cette consultation, à publier un livre blanc, a précisé devant le forum le commissaire en charge du marché intérieur, Michel Barnier. La France, comme les auteurs, ne voit pas la

nécessité de remettre en cause fondamentalement la législation actuelle, comme la Commission est soupçonnée de vouloir le faire.

Régulation nécessaire ? c'est ce que dit avec force le metteur en scène Thomas Ostermeier : "dans les années 80, on a laissé tomber les réglementations sur la finance, et on en paie le prix aujourd'hui." Il s'en prend au néolibéralisme, "idéologie sans paroles" : "Notre ennemi, ajoute-t-il, n'est pas visible, ne parle pas, mais agit. A nous de dire non à ce monstre en train de se construire".

Un monstre qui sévit de part et d'autre de l'Atlantique, vient témoigner Robert Darnton, président de la Harvard University Library. Il dénonce la marchandisation en cours, sous l'influence des géants du net, du savoir accumulé par les bibliothèques. Un combat à mener en commun...

europa créative

Rappelons que la culture est gérée pour les années 2014-2020 par le programme "Europe créative", qui prend la suite des programmes "culture" et "media" de la période précédente. "Europe créative" est doté d'un budget de 1,46 milliard d'euros (le budget total de l'Europe pour cette période est de 960 milliards).

Pour la culture, les axes essentiels concernent la diffusion des œuvres et la circulation des artistes. Un effort notable est prévu pour la traduction des œuvres littéraires dans les langues de l'Union. Le budget dédié prévoit la traduction de 4500 ouvrages. La Commission estime par ailleurs à 250 000 le nombre d'artistes et de professionnels de la culture que le programme doit aider à circuler en Europe.

Un des critères importants retenus par le programme pour financer un projet est "la valeur ajoutée européenne", qui réside notamment dans le caractère transnational des projets ou la coopération transnationale entre acteurs culturels.

UNE EUROPE À CHOISIR

EUROPE ÉCOLOGIE : UNE EUROPE QUI DIALOGUE AVEC SES CITOYENS

Nous avons demandé à Pascale Bonniel Chalié, co-présidente de la Commission culture EELV, et candidate Europe Ecologie sur la liste Sud Est aux élections européennes, de répondre à nos questions. On pourra lire l'intégralité de ses réponses longues, solidement argumentées et précises, sur le site www.policultures.fr. Nous publions ici l'essentiel de la réponse à la troisième et dernière question, qui portait sur les principaux enjeux de la prochaine législature dans le domaine culturel. Les deux premières questions étaient :

le concept de culture européenne a-t-il un sens pour vous ?

et

Dans le bilan de votre action pendant la dernière législature, sur quoi mettriez-vous l'accent s'agissant du domaine culturel ?

Pascale Bonniel Chalié

Le remplacement du programme Culture par le nouveau programme Europe Créative annonce des changements majeurs pour la culture dans les institutions européennes ; il marque une fascination de l'Union Européenne pour les industries créatives qui noie la création, les arts et le patrimoine dans un champ plus large, au risque de privilégier certains secteurs plus rentables *a priori* tels que le design, la mode et la création numérique.

Il n'y a pas de véritable augmentation budgétaire avec le programme Europe créative puisque les pays tiers sont éligibles, ce qui est positif mais aurait nécessité un budget plus conséquent. Le maintien de deux volets distincts Audiovisuel et Culture ne permettra pas d'endiguer cette tendance négociée stratégiquement en interne de la Commission. Il est primordial que les organisations professionnelles et les parlementaires veillent à ce que les dynamiques

de la création, de l'éducation artistique et de l'action culturelle soient prises en considération. Pour autant, ce programme, avec son instrument financier et l'encouragement à la structuration et au renforcement des secteurs professionnels, peut contribuer à une nouvelle économie des arts et de la culture pour faire face aux baisses de subventions publiques drastiques qui affectent les secteurs culturels traditionnels, partout en Europe.

La Commission européenne a encouragé la prise en compte de la culture dans les PO (programmes opérationnels) alimentés par les fonds structurels, sans pour autant donner aux Régions une priorité dans ce sens. Malheureusement, toutes les Régions françaises n'ont pas joué le jeu ! Aucune à ce jour n'a clairement rédigé une ou des mesures concernant directement la culture (Région Rhône-Alpes, un amendement adopté en séance). Force est de constater que le Ministère de la culture n'a pas pu, ni su, imposer la culture dans les objectifs imposés par la Commission.

CULTURE ET TERRITOIRES

Là encore les parlementaires européens et les responsables publics régionaux ont la responsabilité de permettre l'inscription des projets artistiques et culturels dans ces PO, sans que cela oblige les responsables culturels à détourner leurs projets de leurs valeurs et de leurs objectifs. Les parlementaires européens et les élus régionaux peuvent se donner le moyens d'agir et de favoriser le financement d'activités culturelles : ouvrir une réflexion approfondie sur culture et territoires et pas seulement attendre des effets d'aubaine. Interreg comme les PO des périodes précédentes ont permis le co-financement de projets culturels dès lors qu'ils contribuaient clairement au développement des territoires ; il est de la plus haute importance que cela soit toujours possible et que cela se conçoive en partenariat avec les organisations et les secteurs professionnels,

en tenant compte de leurs indicateurs.

La stratégie 2020, feuille de route de l'UE présente des positions contradictoires des institutions communautaires, notamment en maniant le concept valise développement durable/soutenable souvent mobilisé comme un oxymore (croissance durable). Elle accorde peu de place et d'investissement aux dynamiques culturelles en dehors de leur impact sur l'économie et les emplois et des secteurs numériques. Là encore, pour aborder la période il faut conduite une évaluation de la contribution de la culture au projet communautaire qui ne soit pas réduite aux indicateurs traditionnels : économiques, attractivité, ... Les écologistes partisans de la décroissance, souhaitent en revanche que les secteurs des savoirs, de la santé, de la protection sociale et de la solidarité se déploient dans les années à venir. Il faut sortir la culture et l'éducation du diktat de la rentabilité économique et affirmer comment elles contribuent à plus de connaissances, plus de solidarité locale et internationale, plus de justice sociale.

Pascale Bonniel Chalié conclut ainsi ses réponses:

La culture comme la démocratie échappe aujourd'hui aux institutions ; les partis politiques classiques comme les institutions culturelles ne savent pas faire face à la crise démocratique. Il faut imaginer des nouvelles formes de dialogue avec les citoyens les plus éloignés des institutions républicaines, notamment celles et ceux qui ont la tentation des replis identitaires. Ce chantier doit être un axe prioritaire des politiques culturelles en Europe.

UNE EUROPE À CHOISIR

RENDEZ-VOUS

LES CAROLINGIENS À SAINT-RIQUIER

L'Abbaye de Saint-Riquier, centre culturel de rencontre situé en bise de Somme, consacre une exposition à "L'Europe avant l'Europe. Les Carolingiens". Culture, politique, vie quotidienne : les Carolingiens seront montrés sous tous les angles. Une soixantaine d'œuvres, provenant de musées et institutions européens, illustreront le thème.

29 juin au 29 septembre
ccr-abbaye-saint-riquier.fr

MAGHREB ET MOYEN-ORIENT AU CINÉMA

La 9^{ème} édition du Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient présentera plus de 40 films, dont 12 inédits, en présence de 26 cinéastes. Projections, tables-rondes, rencontres professionnelles, concerts, et même rendez-vous gastronomique.

29 avril au 11 mai
Paris, Saint-Denis et Seine-Saint-Denis
www.pcmmo.org

TERRITOIRES POUR LA CULTURE

Le Campus 2014 de l'association *Les Rencontres* sera centré sur la créativité des territoires européens, avec pour base de la réflexion la place des collectivités territoriales dans les politiques culturelles à l'intérieur de la Stratégie Europe 2020.

Nord-Pas-de-Calais
5 au 8 novembre
www.lesrencontres.eu
info@lesrencontres.eu

UN REGARD FRANCO-ALLEMAND SUR LES CATHÉDRALES GOTHIQUES

Le 19 septembre 1914, quelques jours après le début de la Grande Guerre, la cathédrale de Reims était bombardée, et brûlait. Les Allemands, ces barbares, l'ont fait exprès, s'indigna-t-on.

Ce moment extrême dans les rapports entre la France et l'Allemagne sur les cathédrales en cache bien d'autres, que nous rappelle l'exposition qui s'est installée au musée des beaux-arts de Rouen avant d'être présentée à Cologne.

Franco-allemande, l'exposition est centrée sur le XIX^{ème} siècle, cette période où le gothique est redécouvert des deux côtés du Rhin selon des modes différents. Pour l'Allemagne en construction, la cathédrale gothique est un marqueur d'identité. Les Allemands suivent l'enthousiasme du jeune Goethe qui voit dans celle de Strasbourg l'image même du génie architectural allemand. Les Allemands resteront longtemps persuadés qu'ils sont les inventeurs de la cathédrale gothique, avant de rendre les armes et de reconnaître la part fondatrice de Suger à Saint-Denis. Et l'Allemagne reprend un chantier

interrompu depuis des siècles, celui de la cathédrale de Cologne.

Côté français, l'histoire est différente. A Goethe répond Hugo. Point de discours sur la supériorité d'un art national : la France, vieille nation, n'en a pas besoin. Un autre romantisme s'affirme, mais on passe vite du goût des ruines à celui des restaurations, après le traumatisme des actes de vandalisme qui ont accompagné la Révolution. Si l'émotion est vive après le bombardement de la cathédrale de Reims, c'est qu'elle intervient après des décennies de sensibilisation au caractère précieux du patrimoine, et de mobilisation pour sa restauration.

C'est cette histoire parallèle, mise sous le regard anglais de Constable ou de Turner, l'Angleterre ayant précédé la France dans son goût pour le Moyen-Âge, que raconte l'exposition de Rouen. En donnant le plaisir des yeux. Avec,



Claude Monet *La rue de l'épicerie à Rouen*

naturellement, Monet et ses cathédrales de Rouen, mais aussi, notamment, Sisley, Jondkind, Corot, Rodin, Marquet, Gustave Moreau, Odilon Redon, Robert Delaunay, Othon Friesz, et, côté allemand, Carl Gaspar Friedrich. L'exposition comprend aussi une belle section arts décoratifs, où l'on voit comment ceux-ci ont subi l'engouement pour le gothique.

Et le tout fait une excitante leçon imagée d'histoire européenne.



Jongkind *Notre-Dame de Paris*

Cathédrales 1789 - 1914 Un mythe moderne
Jusqu'au 31 août Rouen
www.rouen-musees.fr

LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

JOUEZ AVEC NOUS ET QUELQUES CLICHÉS MÉDIATIQUES

avenir : Certes, un peu de présent ne ferait pas de mal ; mais dire cela n'est-il pas déjà un peu passéiste ? Il y a, chez les médiateurs d'aujourd'hui, la croyance que l'avenir couronne forcément l'intelligence. C'est bête.

bashing : Tout mot anglais employé à la place d'un mot français vous met en position supérieure. Ce n'est quand même pas difficile à comprendre!

bourgeois : N'est plus employé. Sauf par sa bonne.

compétitivité : Comment voulez-vous qu'on soit compétitifs si vous ... (*ici écrivez ce que vous voulez, ça n'a aucune importance...*).

cons : Est-ce que les cons sont utiles à la société? Oui, bien sûr ! Ils consomment, ils construisent... Il y a là une source formidable de développement pour l'économie ! On ne défend pas assez la connerie, dans ce pays ! Par exemple, l'industrie culturelle et la pub sont basées sur l'exploitation de la connerie ! Et ça marche ! Alors ! En avant!

contemporain : Toujours en sursis, le contemporain a le souffle court. C'est pour ça qu'il se tourne vers l'avenir.

coupable : D'après le journal, je suis coupable sur le colonialisme, l'esclavage, l'holocauste. Mais je suis surtout coupable de ne pas me sentir coupable.

décalé : En ce moment, pour être " in ", mieux vaut être décalé... C'est tout de même pas dur à comprendre !

décomplexé : C'est quelqu'un qui devrait avoir des complexes, à tout le moins de la pudeur ou de la discrétion, mais n'en a pas - et s'en vante. Un grossier personnage, alors ? Ou un parfait salaud ?

Deschiens (les) : C'était drôle - mais j'y sentais le mépris à l'égard du peuple, des gens d'en bas. Le début du mot ringardisme...

éducation nationale : Ça va mal, à ce qu'on dit, surtout pour les enfants des classes pauvres. Bizarrement, nul ne s'en prend jamais au diable rieur qui se marre dans son coin : l'industrie du loisir, adversaire n° 1 de l'éducation depuis un demi-siècle.

Erasmus : Vos enfants à Erasmus : vos petits-enfants à l'autre bout du monde ! Enfin de la mobilité !

franchouillard : Désormais, si on a bien compris, la plupart des Français sont franchouillards. Les autres sont du haut du pavé, faut croire.

frileux : Désormais, si on a bien compris, un frileux, c'est quelqu'un qui réfléchit avant d'agir.

gaulois : Notre pays reste un petit village gaulois campé sur ses positions rétrogrades. Vous ne trouvez pas ?

immigration : Pas de problème !

innovation : Je trouve qu'en France, on n'est pas

assez pour l'innovation.

intellaud : Je préfère l'écrire comme ça. Ça fait un peu rillettes ou saucisson, je sais.

intelligentsia : " Trahison des politiques " ? Trahison de la gauche ? Non ! Mais trahison des meneurs de la mode intellectuelle : l'intelligentsia ! Elle a abandonné le peuple, oui, depuis une génération.

limitation de vitesse sur route : La limitation de la vitesse automobile sur route à 80 km/h ? Pourquoi s'arrêter là ? Personnellement, je suis pour l'interdiction des routes ! Il n'y a que cela qui réduira vraiment le nombre des victimes.

mille-feuilles : Le " mille-feuilles territorial " est changé en tarte à la crème...

montée (des extrémismes) : Lu fréquemment dans les journaux. Mais non ! Il y a juste un effondrement central (pour paraphraser un auteur ancien) de la pensée politique...

pauvres : On ne les appelle plus ainsi. On dit : ringards ou populistes. Les très pauvres ? Vous voulez dire les immigrés récents ? Ou ça ?

peuple français : L'entreprise d'annulation du peuple français par ses élites culturelles continue sans relâche. Contrairement à tous les autres peuples, qui sont magnifiques, celui-ci a tous les vices : racisme, ringardisme, méchanceté... Et il n'existe pas, surtout. Certes, il y a quelques auteurs qui ont mis en évidence l'abandon du peuple par la gauche française (Conan, Michea, d'autres...). Mais ça ne fait rien ; on continue.

phobie : Quand le peuple n'est pas d'accord, c'est une " phobie "...

problème : Ce mot doit être employé avec prudence. Par exemple, on a un problème avec les chauffeurs de taxi unijambistes gauchers - et on espère bien que le ministère va régler ça en vitesse. Mais on n'a pas de problème avec les immigrants du Beglouchikasthan. Sinon, ce serait de la peur de l'autre.

rebelle : La plupart des gens qui réussissent, et dont on parle, dans cette société, sont des rebelles. Vous devriez y penser. Attention : un rebelle doit être authentique. Ou à la rigueur décomplexé...

réformes nécessaires : Il y a tant de réformes nécessaires ! Et urgentes ! Ceux qui s'y opposent sont les vrais réactionnaires !

repli sur soi : Surtout les pauvres. On ne sait pas pourquoi. Le repli sur soi est généralement frileux.

réussite : On n'encourage pas assez la réussite, dans ce pays.

ringard : Beaucoup des Français qui souffrent de repli sur soi frileux sont des ringards.

secours (Au) ! : D'après les critères en vogue, je suis de plus en plus populiste. Comment me retenir sur cette pente où me poussent, à coups



de pieds au cul, les médias centraux ? Je suis pourtant depuis toujours un militant de gauche! Vieux, d'accord : on va bientôt célébrer mes 68! A bas mes 68 ! (*Là, j'aggrave mon cas...*)

A nos lecteurs : le jeu consiste maintenant à composer un texte où ces mots figurent tous. Exemple :

Comme on regardait la télé, on s'est mis à parler des cons, et du peuple français, forcément ! ... Qui n'est pas tourné vers l'avenir, ni même le contemporain, qui s'en fout de l'économie, la compétitivité, l'innovation, les réformes nécessaires ! Tous des Deschiens, ringards ! Le village gaulois franchouillard, frileux, anti-intellaud, anti-immigration, replié sur soi, ses phobies... T'as vu la montée des extrémismes ? Sans compter nos culpabilités historiques...

Quelques-uns en sont encore à faire du réussite-bashing ! Les bourgeois, sans eux rien n'est possible, tu devrais le savoir ! La plupart, d'ailleurs, sont d'authentiques rebelles ! Décomplexés, décalés...

L'éducation nationale, ça va mal... Dis donc, mon cousin, sa fille a fait Erasmus ; eh ben, il va visiter ses petits-enfants une fois par trois ans à Vancouver! Formidable, non ?

Bon. Ensuite il y a eu un sujet sur la limitation de vitesse... Et un sur le mille-feuilles administratif...

JB

LE CINÉMA DANS L'OBJECTIF DE LA COUR DES COMPTES

La Cour estime que des changements sont "nécessaires"

L'État a beaucoup investi dans le cinéma, sans obtenir des résultats à la hauteur d'investissements en forte croissance ces dernières années : c'est le diagnostic porté par la Cour des comptes dans le rapport qu'elle a consacré aux "soutiens à la production cinématographique et audiovisuelle" rendu public le 2 avril.

"Ces dernières années, l'évolution de la politique de soutien a principalement consisté en une augmentation très forte des aides publiques (+ 88% au cours de la dernière décennie, soit quatre fois plus vite que les dépenses des l'État : + 20%), sans remise en cause ni révision du modèle, et sans que les résultats obtenus permettent d'en attester aujourd'hui la complète pertinence".

La révision du modèle est imposée, d'abord, par les profondes mutations technologiques. La Cour le constate comme tous ceux qui se sont penchés sur la question ces derniers mois, et ont produit des rapports circonstanciés, de Pierre Lescure à René Bonnell.

Pour le soutien à la production cinématographique, le modèle est "à renouveler". La Cour dénonce "la tendance à l'augmentation des coûts de production ainsi que l'exposition plus réduite en salle et à la télévision", qui "rendent les perspectives de rentabilisation de plus en plus aléatoires pour les investisseurs". Elle s'inquiète de la concentration des dépenses sur les films à budget élevé. Et de ce que "la majeure partie des films ne parvient pas à rassembler un large public".

De là l'une des préconisations de la Cour : "un plus grand ciblage des choix" et "une augmentation du montant unitaire des aides sélectives", qui "permettraient d'améliorer le financement des œuvres et leur exposition en salle".

La Cour est chagrine d'avoir vu s'envoler mécaniquement, par la perception des taxes affectées, les ressources du CNC en période de pénurie budgétaire. "Bien qu'en partie prélevées sur la consommation ou la diffusion d'œuvres, elles ne constituent pas sa propriété", juge Didier Migaud, pour qui "elles sont partie intégrante des recettes des administrations publiques et ne peuvent se traduire automatiquement par un droit en dépense non contrôlé en faveur du secteur". Lequel "ne peut s'exonérer de la contrainte de redressement des comptes publics". Les prélèvements déjà effectués sur les recettes du CNC, au coup par coup, doivent toutefois être remplacés par un cadre plus réfléchi.

Pour la production audiovisuelle, la Cour note que "la France entretient le système de soutien le plus développé et le plus coûteux d'Europe", avec des résultats "très décevants". Elle déplore ce qu'elle juge être une dispersion excessive des entreprises, et prône une politique permettant la constitution d'un tissu d'entreprises "suffisamment structuré pour répondre à la demande française et internationale".

Parmi les critiques de la Cour : le système d'aide des collectivités territoriales, et le principe d'automatisme de l'apport complémentaire de l'État (un euro de l'État pour deux euros des collectivités territoriales). "Le caractère rigide, inflationniste et automatique de cette règle la rend critiquable", juge Didier Migaud. En dix ans, les aides des collectivités territoriales sont passées de 7 à 47 millions d'euros.

www.ccomptes.fr

IMAGES DE TATI



Les galeries photo YellowKorner présentent jusqu'au 14 juin, à Paris et dans les autres galeries françaises, une exposition consacrée à des photographies de films de Jacques Tati.

Ci-dessus : Monsieur Hulot sous les toits de l'hôtel de la plage Les vacances de Monsieur Hulot 1953 www.YellowKorner.com

CRITÈRES

La politique française de soutien au cinéma, mise en place au fil des ans, s'est donné deux objectifs : donner un environnement favorable à l'industrie qu'est le cinéma, encourager la qualité de la production. Les mécanismes mis en place ont besoin d'un sérieux examen, à la fois parce qu'ils ont, avec le temps, connu les inévitables dérives d'un système installé, et parce que la révolution technologique l'impose. La Cour des comptes le dit à son tour,

avec sa grille d'analyse. Cette grille, on le constate en lisant le rapport, est peu faite pour prendre en compte l'objectif de qualité, à la fois dans ses méthodes et dans ses raisonnements. La Cour, souligne son Président, recommande d'introduire dans le calcul des aides les résultats d'audience. "Des critères faisant intervenir la sanction du public pourraient être introduits", avance Didier Migaud. Pas sûr qu'il soient les meilleurs.

LE CESE PLAIDE POUR UNE LOI D'ORIENTATION SUR LA CULTURE

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté le 8 avril un avis préparé par sa section de l'éducation, de la culture et de la communication et intitulé "pour un renouveau des politiques publiques de la culture". L'avis a un contenu moins large que son titre : il est centré sur les politiques du spectacle, vivant et enregistré. "On avait pour perspective, explique le rapporteur de l'avis, Claude Michel (groupe CGT), de nous inscrire dans le débat sur la loi d'orientation sur la création". L'avis appelle cette loi de ses vœux. Il en attend, explique Claude Michel, qu'elle "préserve" et "modernise" le système français

de soutien au spectacle.

Parmi les demandes du CESE :

- associer fiscalement les géants du net au soutien à la création par "l'imposition des bénéficiaires qu'ils réalisent sur le territoire"
- "promouvoir l'emploi permanent en requalifiant certains CCD d'usage en CDI"
- relancer les dispositifs d'éducation à l'image
- pérenniser en l'adaptant la chronologie des médias
- mieux soutenir les salles art et essai
- harmoniser les taux de TVA en Europe
- établir des dispositifs anti-concentration pour la production

et la diffusion des œuvres culturelles

Le CESE demande à l'État qu'il "garantisse la réduction des inégalités territoriales", "en renforçant le rôle des DRAC". Constatant que le budget du ministère de la culture ne représente plus que 0,68% du budget de l'État, il appelle à "renouer avec une véritable ambition budgétaire".

Le CESE demande aussi, notamment, de sécuriser les associations culturelles par la systématisation des conventions triennales.

www.lecese.fr

RENDEZ-VOUS

EDUCATION ARTISTIQUE

Un "Rendez-vous national de l'éducation artistique et culturelle" à l'initiative de l'Équinoxe, scène nationale de Châteauroux, et de Jeanne Champagne, artiste associée à la scène nationale. Échange d'expériences, et un point sur l'effet des nouveaux rythmes scolaires.

5 au 7 mai Châteauroux
www.equinoxe-lagrandescene.com

ÉDUCATION ARTISTIQUE

"Les défis de l'éducation artistique et culturelle pour tous, de la maternelle à l'université" : c'est le thème d'un colloque initié par Marie-Christine Blandin, présidente de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication du Sénat, et le collectif « Pour l'éducation, par l'art », et organisé avec le concours de l'Observatoire des politiques culturelles.

23 juin Paris Sénat
colloque23juin@educationparlart.com

CONGRÈS DES CTHS

Les Sociétés historiques et scientifiques (CTHS) tiendront leur 139ème congrès sur "Langages et communication". Présidente scientifique du congrès, Mireille Corbier, présidente de la section « Histoire et archéologie des civilisations antiques », précise que "Tous les langages – et non les seules langues, parlées et écrites – utilisés dans le passé comme aujourd'hui pour la communication à l'intérieur des sociétés humaines sont concernés".

5 au 10 mai Nîmes
congres@cths.fr

LES DÉPENSES CULTURELLES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN HAUSSE SUR LONGUE PÉRIODE

Entre 2006 et 2010, les dépenses culturelles consolidées des collectivités territoriales* ont augmenté de près de 10%, révèle la dernière enquête du DEPS (département des études du ministère de la culture) sur les dépenses des collectivités territoriales. Elles ont atteint un total de 7,6 milliards d'euros, soit 118 euros par habitant.

Les trois-quarts des dépenses ont été effectuées par les communes et groupements de communes. La hausse des dépenses a connu des rythmes inégaux : + 6% par an pour les communes, + 4,5% pour les régions, + 1,8% pour les départements.

Le DEPS note que par rapport à la période précédente, les équilibres se sont peu modifiés. Communes et groupements représentent la même proportion qu'en 2010. Seul

mouvement notable : la part croissante des intercommunalités. On relève toutefois une "légère contraction" de la part des départements.

L'enquête souligne que, si elles ont chacune leur domaine de compétence propre, les collectivités territoriales ont largement usé, dans le domaine culturel, de la clause de compétence générale, à la fois pour des projets et pour des équipements.

Sur longue période, les dépenses ont fortement augmenté. L'ensemble villes-intercommunalités est passé de 67 euros par habitant à 197 entre 1978 et 2010. Progression rapide jusqu'en 2006, et qui s'est brisée ensuite. Autre mouvement notable : à partir de 1993, un transfert de dépenses des communes vers les établissements publics de coopération

intercommunale.

Pour les départements, le fait le plus frappant est la forte disparité. Les départements ont consacré en 2010 entre 0,7% et 4,8% de leurs dépenses à la culture. En moyenne, les dépenses ont diminué entre 2006 et 2010. Sur longue période, forte croissance de 1975 à 2002, et stagnation depuis.

Quant aux régions, même forte croissance sur longue période, jusqu'en 2009, et ralentissement depuis.

Les dépenses culturelles des collectivités territoriales en 2010
www.culturecommunication.gouv.fr/Etudes-et-statistiques

*régions, départements, communes de plus de 10 000 habitants et leurs groupements

23 AVRIL, LA RUÉE CATALANE VERS LE LIVRE NE SE DÉMENT PAS

RENDEZ-VOUS

RÉENCHANTER LE MONDE

Quarante architectes du monde entier, lauréats du "Global Award for Sustainable Architecture", exposent leurs projets pour répondre aux grandes transitions en cours : démographique, écologique, urbaine, industrielle...

Réanchanter le monde
21 mai au 6 octobre
Paris Cité de l'architecture

CONGRÈS DES CAUE

C'est sur l'intérêt public que réfléchira le prochain congrès des CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Au programme, notamment : la présentation par les CAUE de "leurs engagements autour de 5 axes majeurs d'intérêt public".

10 et 11 juin
Paris Centquatre
CONGRES CAUE.fr

FESTIVAL DE SULLY

La 41^{ème} édition du festival de musique de Sully et du Loiret programmera artistes de grande renommée (Liz Mc Comb) et artistes de la jeune génération pour des concerts classiques et de jazz. Le festival est organisé par le Conseil général du Loiret dans de grands lieux patrimoniaux. Il comprend des concerts scolaires. Certains concerts sont gratuits pour "aller au devant de nouveaux publics" et "renforcer la dimension festive de cet événement culturel".

16 mai au 1er juin.
www.festival-sully.com



La Catalogne a célébré une nouvelle fois avec succès, le 23 avril, la Sant Jordi (Saint Georges), fête du livre et de la rose. C'est une tradition vieille de près d'un siècle: ce jour-là, on échange avec ceux qu'on aime livres et roses, symboles de l'amour et de la culture. Le succès de l'édition 2014 se mesure au nombre de roses vendues, selon les indications des fleuristes : 5,7 millions. C'est, à peu de choses près, le même nombre qu'en 2013. Du côté des livres, les ventes sont aussi estimées au même niveau que l'an dernier, où elles avaient atteint 18,4 millions d'euros.

Le succès se mesure aussi à l'affluence considérable qu'a attirée la fête, et où la tentation est grande pour certains observateurs de voir un plébiscite pour le livre papier. C'est, jugent d'autres observateurs,

une respiration heureuse dans un contexte qui souffre à la fois de la crise économique et de l'effritement continu de la lecture.

BEST-SELLERS

La Sant Jordi connaît ses best-sellers. Celui de cette année a été le roman du Suédois Jonas Jonasson, qui fut traduit en français sous le titre "L'analphabète qui savait compter" et, en catalan, par "l'analphabète qui a sauvé un pays". La Sant Jordi est par ailleurs un jour favorable à l'édition en catalan : si le livre en catalan représente en moyenne dans l'année un peu plus du quart des ventes, la proportion est, selon le syndicat des libraires, supérieure le jour de la Sant Jordi. Autre indication donnée par les libraires:

la dispersion des ventes est plutôt bonne ce jour-là, puisque les 30 titres les plus vendus représentent moins de 10% du total. De quoi mettre un peu de baume au cœur de ceux qui ont vu avec une certaine inquiétude grandir l'influence sur la fête d'une médiatisation croissante et, au moins à Barcelone, la présence de plus en plus grande des touristes.

La Sant Jordi a essaimé. L'UNESCO, en 1996, a fait du 23 avril la journée mondiale du livre. Elle est devenue la journée mondiale du livre et du droit d'auteur. En France, la journée est spécialement célébrée par la librairie indépendante : plusieurs centaines d'entre elles, estiment-on, y ont participé cette année.

Le 80^{ème} "congrès mondial des bibliothèques et de l'information" se tiendra à Lyon du 16 au 22 août sur le thème : « bibliothèques, citoyenneté, société : une confluence vers la connaissance ». Le congrès est organisé par l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques), et rassemble chaque année plus de 3500 bibliothécaires de plus de cent pays. Plus de 400 communications doivent être présentées à Lyon, notamment sur les enjeux du numérique et les articulations entre droit d'auteur et droit à l'information.

www.ifla.org

NUIT DE LA LITTÉRATURE. Deuxième édition parisienne d'une manifestation organisée par le Forum des Instituts culturels étrangers à l'initiative du Centre tchèque de Paris. Dans le quartier du Marais, de 17 h. à minuit, des lectures d'auteurs étrangers seront proposées dans divers lieux (librairies, centres culturels, etc.)

24 mai Paris
www.nuitdelalitterature.net/le-projet.html.

QUARANTE ANS QUI ONT CHANGÉ LA CONSOMMATION CULTURELLE

Les pratiques culturelles et la structure de la consommation ont très sensiblement bougé depuis les années soixante-dix

En quarante ans, la France culturelle a beaucoup changé. On le constate à lire l'édition 2014 des "chiffres-clés de la culture" du département des études du ministère de la culture. On y rencontre une France qui lit moins, qui fréquente davantage les équipements culturels, a développé ses pratiques en amateur, et a intégré la révolution internet.

Des fondements sont ébranlés. Le premier est la pratique de la lecture. En 1973, 72% des Français avaient lu au moins un livre dans l'année. Ils n'étaient plus que 64% en 2008. Mouvement inverse chez les Françaises : 75% en 2008, contre 68% en 1973. Mais plus profonde est la réduction du nombre de gros lecteurs, ceux qui lisent au moins vingt livres par an : ils étaient 31% des hommes et 26% des femmes en 1973, ils ne sont plus que respectivement 13% et 18%. La chute a été moins forte pour les femmes que pour les hommes, mais elle affecte les deux.

Évolution inquiétante aussi pour un autre domaine de ce que certains appellent culture "légitime" : celle

qui affecte l'assistance aux concerts de musique classique. Entre 1973 et 2008, la fréquentation des spectacles vivants a sensiblement augmenté. 19% des Françaises et Français sont allés au théâtre en 2008, contre 11% en 1973. Ils sont 21% à avoir assisté à un spectacle amateur en 2008, contre 10% en 1973. Concerts de jazz et de rock, cirque ont vu leur public progresser sensiblement. Le public de la musique classique, lui, a stagné : 7% des Français en 1973, le même niveau en 2008. Entre les deux dates, une légère progression de 1981 à 1988, et puis la dynamique s'est brisée, alors qu'elle continuait pour les autres disciplines.

La part de la culture dans les dépenses des ménages n'a cessé de reculer depuis dix ans, accélérant un mouvement qui s'était amorcé en 1995 après des années de progression continue. Les ménages français ne consacraient plus en 2012 que 2,02% de leur budget aux biens et services culturels, contre 2,60% en 1995. Une partie de cette baisse est due à la baisse du prix des produits (DVD et CD,

ordinateurs, téléviseurs).

La structure de ces dépenses a elle-même bougé. Les deux phénomènes inverses, baisse de la lecture et augmentation de la fréquentation des équipements culturels, s'y retrouvent : le livre et la presse, qui absorbaient 65% du budget culture des ménages en 1980, n'en représentaient plus que 46,2% en 2012 ; l'ensemble "spectacles, visites, musées" passait dans le même temps de moins de 10% à près de 21%.

Parmi les signes les plus positifs, l'évolution de la fréquentation des théâtres. Elle augmente notablement, mais l'analyse de l'évolution par âge est particulièrement intéressante. Une seule catégorie (40 - 59 ans) bouge peu entre 1973 et 2008. Les autres catégories, en baisse entre 1973 et 1981, démarrent vivement à partir de cette date. Et c'est pour les jeunes (15-24 ans) que la progression est la plus vive : 11% des jeunes, en 1981, étaient allés au théâtre en 1981, ils étaient 28% en 2008.

rénovation à CHAILLOT



L'un des lieux mythiques de la démocratisation théâtrale, le Théâtre national de Chaillot, va faire à partir du mois de juillet l'objet d'une importante campagne de rénovation. Sont

programmés la restructuration complète de la salle Firmin Gimier, et des travaux d'accessibilité de l'ensemble des salles.

Devant se dérouler jusqu'en 2016, ces travaux sont la première phase d'un schéma directeur de rénovation. Ils sont conduits par l'agence d'architecture BROSSY & Associés. Ils doivent coûter 19 millions d'euros.

RENDEZ-VOUS

MOUSQUETAIRES

Les mousquetaires, leur légende et la réalité : c'est l'exposition que propose le musée de l'Armée, à Paris. Le vrai d'Artagnan est confronté à celui d'Alexandre Dumas, et l'histoire de la compagnie est restituée dans sa réalité historique. La légende n'est pas toujours plus belle que la réalité, et le parallèle entre les deux est à la fois très clairement exposé et superbement mis en scène, avec des objets et des œuvres remarquables : portrait d'Anne d'Autriche par Rubens, ferrets dessinés par Lalique, armure de Louis XIII ...

Jusqu'au 14 juillet
Musée de l'Armée Invalides Paris
www.musee-armee.fr

THÉÂTRE ET POLITIQUE

Le thème est proposé en cinq pièces de théâtre, une soirée de danse et une rencontre-débat par L'Apostrophe, Scène nationale Cergy-Pontoise.

13 au 27 mai
Rencontre-débat le 20 mai à 19h30
www.lapostrophe.net

LIVRE ET JEUNESSE

Le Grand Narbonne lance la première édition du Salon du livre et de la jeunesse. Auteurs, éditeurs, libraires, débats, conférences. Et une promotion du livre numérique.

17 et 18 mai Narbonne (Aude)
www.legrandnarbonne.com

LE MÉCÉNAT NE FAIT PLUS RECETTE

RENDEZ-VOUS

FUTUR EN SEINE

Le rendez-vous parisien consacré à "toutes les innovations numériques". Au sein, soulignent les organisateurs, du "premier territoire numérique européen", l'Ile-de-France, fort de ses 50 000 établissements et 960 000 employés de la filière.

Futur en Seine est organisé par *Cap Digital*, pôle de compétitivité de la filière numérique de la région Paris Ile-de-France.

12 au 22 juin Paris (Cnam, Musée des arts et métiers, Gaité lyrique) et Île-de-France
www.futur-en-seine.fr

PEINDRE L'AMÉRIQUE

C'est la peinture américaine du 19^e siècle que la Fondation de l'Hermitage choisit de présenter pour son 30^e anniversaire. La plupart des œuvres exposées le seront pour la première fois en Europe.

27 juin au 6 octobre
Lausanne
www.fondation-hermitage.ch

LE CYCLE À SAINT-ÉTIENNE

« Le cycle à Saint-Étienne, un siècle de savoir-faire » va faire l'objet d'une exposition au musée d'art et d'industrie de la ville. Une histoire qui commence à la fin du 19^e siècle, et qui se raconte en 70 vélos, des affiches, des publicités, etc. Et des noms qui évoquent un passé glorieux : Ravat, Hirondelle, Mercier...

21 juin au 5 janvier
www.mai.saint-etienne.fr

La dernière enquête d'Admical révèle "une baisse inquiétante".

"Le baromètre du mécénat d'entreprise en France, publié tous les deux ans par Admical, montre en 2014 sa première baisse inquiétante depuis le début de la crise", juge l'organisme de promotion du mécénat d'entreprise, qui révèle les résultats de cette enquête. Élément nouveau et préoccupant : "Après une réduction des budgets déjà sensible ces dernières années, c'est le nombre d'entreprises mécènes qui est en baisse". Dans la précédente enquête, 31% des entreprises de 20 salariés et plus étaient investies dans des

opérations de mécénat, elles ne sont plus que 21%. Les sommes totales consacrées au mécénat connaissent une baisse moins sensible, passant de 1,9 à 1,8 milliard d'euros.

PERSPECTIVES MAUSSADES

Admical a aussi constaté que les perspectives n'étaient pas meilleures : 13% des mécènes ne sont pas en mesure de se prononcer sur l'avenir de leur budget mécénat, 10% pensent le diminuer, et 8% le supprimer.

La culture, avec un total de 364

millions d'euros, n'arrive qu'en troisième position parmi les secteurs bénéficiaires du mécénat, derrière le social (un milliard d'euros) et la santé (448 millions). Le mécénat culturel bénéficie largement du mécénat des grandes entreprises, pour qui il est, révèle une enquête complémentaire d'Amical, un enjeu de communication. Chez les entreprises moyennes et petites, la motivation est plutôt une contribution au développement des territoires.

www.admical.org

La musique D'aujourd'hui pour tous

Le festival "Les musiques" a lieu à Marseille du 7 au 17 mai. Organisé par le gmem - CNCM Centre national de création musicale, l'une de ses grandes réussites est, sur des musiques contemporaines (de Phil Glass à Bernard Cavanna), d'attirer un public nombreux et attentif.

"C'est le résultat de tout un ensemble", explique le directeur du gmem, Christian Sebille. Premier axe : un investissement fort sur le jeune public, en amont du festival et pendant celui-ci. Avec, notamment, des concerts commentés, spécialement orientés

vers le jeune public. Préparé pendant l'année avec l'Éducation nationale, par des parcours : un atelier, la rencontre avec un artiste, un concert commenté. On rencontre les enfants plusieurs fois, insiste Christian Sébille.

Le festival fait aussi éclater les cadres du concert. "Notre programmation est réfléchie autour d'une proposition, d'un lieu, d'un public", dit encore Christian Sébille. Le festival s'installe à l'Opéra, dans les théâtres (Le Merlan, La Criée) mais aussi dans des bibliothèques,

à la Friche de la Belle de Mai et même dans le Parc Borelly, pour une soirée ouverte, où "les gens vont et viennent comme ils veulent". Et puis, "on réfléchit beaucoup aux horaires, au croisement des publics". Et aux tarifs aussi, largement accessibles (entrée libre au Pace Borély, petites formes à trois euros, concerts spectacles entre 6 et 10 euros). Résultat : "Il y a trois ans, nous avions un public plus habitué, vieillissant. Il est aujourd'hui en pleine mutation, et on y rencontre tous les âges".

www.gmem.org

Le Sénat a adopté le 17 avril, dans le cadre du projet de loi Artisanat, commerce et très petites entreprises, des dispositions visant à protéger la diversité de l'offre cinématographique territoriale.

- 1/ la procédure de délivrance de l'autorisation d'aménagement cinématographique a été transférée du code de commerce vers le code du cinéma
- 2/ un seuil de huit salles, qui ne pourra être franchi qu'après dépôt d'une demande d'autorisation devant la commission départementale d'aménagement cinématographique, a été introduit
- 3/ "le texte adopté prévoit la prise en compte des documents d'urbanisme dans le cadre de l'appréciation de l'effet du projet sur l'aménagement culturel du territoire, la protection de l'environnement et la qualité de l'urbanisme", soulignent pour s'en féliciter le ministre de l'économie et la ministre de la culture.
- 4/ enfin, pour toute demande d'extension, un contrôle sera effectué sur les engagements de programmation préalablement souscrits par les exploitants.

DUNKERQUE REND HOMMAGE À GILBERT DELAINE

Le musée d'art contemporain de Dunkerque, devenu LAAC, se souvient de son fondateur, et consacre une exposition à la collection exemplaire qu'il a constituée.

Gilbert Delaine est mort le 30 juillet 2013. Un peu moins d'un an après sa mort, l'institution qu'il avait créée et qui l'avait écarté lui rend un hommage mérité mais au goût âcre : un peu de justice succède à beaucoup d'injustice.

Gilbert Delaine fut, dans les années soixante-dix, un pionnier du mécénat. Ingénieur à Dunkerque, pris par la passion de l'art de son temps, il arrive à convaincre des entreprises de l'aider à acheter des œuvres pour constituer un musée. La ville est alors dans une grande prospérité industrielle, avec des chantiers navals qui tournent bien et un Usinor d'implantation récente. Gilbert Delaine convaincra aussi des artistes à qui il achètera certes, mais qui lui feront aussi des dons ou des prix d'ami. Ainsi se constitue en quelques années une collection où voisinent les Cobras (tout spécialement Karel Appel), Kijno, Soulages, Debré, Christoforou, Atlan, Klasen, Hartung, Manessier, Estève, Poliakoff, Pignon, Vasarely, Sam Francis, Joan Mitchell, Warhol, Arman, César, Rancillac, Monory, Bernard Pagès, Christian Jaccard... La collection sera installée en décembre 1982 dans un musée dont Gilbert Delaine a choisi lui-même l'architecte, Jean Willerval.

Et puis, quelques années plus tard, rien ne va plus. Des infiltrations d'eau dans le musée, et



on le ferme en 1997. Le musée d'art contemporain, rebaptisé LAAC, ne rouvrira qu'en 2005. Il oublie son fondateur, très affecté par sa mise à l'écart. C'est que les temps ne sont plus, pour les administrations publiques sectaires qui ont pris le pouvoir, à l'art qu'avait aimé Gilbert Delaine. Les collections sont remises dans les réserves. Il faudra attendre 2012 pour qu'on revienne vers lui et lui propose une "carte blanche" qu'il décidera de consacrer aux cobras.

Cette année, pour l'hommage qui lui est rendu, c'est la collection qui revient à la surface, présentée par un jeune commissaire, Arthur Van Hecke, qui avait pris l'homme en amitié et admiré la collection. Arthur Van Hecke choisit de montrer l'itinéraire de Gilbert Delaine, depuis sa découverte de l'art par une œuvre de Kijno et l'amitié d'un peintre dunkerquois, Arthur Van Hecke, jusqu'à ses dernières acquisitions.

L'exposition s'achève sur des œuvres provenant d'une autre création de Gilbert Delaine, sa collection d'art sacré, constituée pour l'essentiel dans les années 80, mais qu'il a continuée jusqu'à la fin de sa vie, l'une de ses dernières acquisitions ayant été un triptyque de Bernard Leijns. Cette collection d'art sacré a trouvé place au Centre d'art sacré situé dans la crypte de la

cathédrale Notre-Dame de la Treille à Lille.

Directrice des musées de Dunkerque, Aude Cordonnier dit être heureuse de cet hommage tardif. Un hommage qui ne serait complet, bien sûr, que si les œuvres collectionnées avec passion et sans beaucoup d'erreurs par Gilbert Delaine pouvaient ne pas seulement faire un petit tour sur les cimaises dunkerquoises, et si on ne leur trouvait un espace plus permanent. Parce que si la démonstration devait être faite que cette collection mérite mieux que l'oubli ou l'ostracisme, elle est faite. Pourra-t-on en dire autant, dans quarante ans, de ceux qui, dans des institutions publiques, l'ont prise de haut, et ont fait d'autres choix, plus proches de la mode que des "tripes" dont Gilbert Delaine avait fait sa boussole ?

Gilbert Delaine, pour constituer sa collection, avait créé une association, *L'Art contemporain*, qui a porté le musée d'art contemporain de Dunkerque et le Centre d'art sacré de Lille. L'association continue son existence. C'est elle qui est à l'origine de l'exposition Cobra en 2012; elle a étroitement collaboré à la présente exposition, et se donne pour objectifs, notamment, de continuer à enrichir les collections du LAAC et du Centre d'art sacré.

artcontemporaindk@gmail.com
Exposition jusqu'au 21 septembre



Une partie du cirque de Karel Appel

VINCENNES RETROUVE SON CHER ZOO

RENDEZ-VOUS

VIALLAT À MONTPELLIER

Le Musée Fabre consacre une grande rétrospective au Nimois Claude Viallat, dont il possède un fonds important. Plus de 150 œuvres retraceront le parcours, moins homogène qu'on pourrait le croire, d'un des artistes français les plus célèbres de sa génération, l'un des fondateurs de Supports/Surfaces.

**28 juin au 2 novembre
Montpellier**

VOIX DE LA MÉDITERRANÉE

Le festival de poésie de Lodève, fort de son ancienneté, poursuit sa route, et en est à sa 17^{ème} édition. Lectures, concerts, performances. Le grand invité de cette édition est le cinéaste (mais aussi poète) iranien Abbas Kiarostami.

**16 au 20 juillet
Lodève (Hérault)
www.voixdelamediterranee.com**

CULTURES JUIVES

10^e édition du Festival des Cultures juives de Paris, qui a choisi cette année de conjuguer le verbe aimer. Plus de cinquante événements, dont un dialogue sur l'amour entre Philippe Sollers et Julia Kristeva, et la projection, en sa présence, du film sur "Le dernier des Klezmers", le Polonais Leopold Koslowski. Et beaucoup de musique.

**10 au 26 juin Paris
www.festivaldesculturesjuives.org**

Fermé depuis six ans, entièrement reconçu pour répondre aux idées nouvelles sur la place des animaux, le parc zoologique de Paris vient de rouvrir.

Après six ans de travaux, le parc zoologique de Paris, plus connu sous le nom de "zoo de Vincennes", vient de rouvrir ses portes. C'est un environnement transformé que le visiteur découvrira. L'esprit des nouveaux aménagements, selon le museum national d'histoire naturelle, qui a la gestion scientifique du zoo : "un voyage au cœur de la nature et de la biodiversité".

Le parc est divisé en cinq zones qui installent les animaux dans leur écosystème : Europe, Sahel-Soudan, Madagascar, Patagonie, Guyane. 180 espèces y trouvent place, discrètement. "Les animaux ne sont pas exhibés", explique le Museum, le visiteur doit se faire observateur, on a voulu recréer une démarche d'observation". Le bâtiment emblématique du nouveau Vincennes (si l'on excepte l'impressionnante boutique qui accueille le visiteur dès son entrée) est la grande serre, signée par Bernard Tschumi, qui sous ses seize mètres de hauteur, reconstitue l'atmosphère tropicale de Guyane et de Madagascar.

Le Museum souligne aussi que Vincennes est un zoo "de service



public", qui accorde une grande place à la recherche et à la conservation", et qui est conçu comme "un lieu de diffusion scientifique".

Une diffusion qui aura toutefois du mal à toucher tous les publics, en raison des tarifs pratiqués : 22 euros pour un adulte, 16,50 euros de 12 à 25 ans, 14 euros de 4 à 11 ans. "C'est un modèle qui ne repose pas sur le contribuable", plaide le Museum, qui ne reçoit de l'État que 30 millions d'euros de subvention.

Le service public doit aussi s'accommoder du système selon lequel le projet de rénovation a

été conduit : il a été réalisé en PPP (partenariat public-privé) par Chrysalis (Caisse des Dépôts, Caisses d'épargne, Icade, Bouygues) qui a apporté 157 millions d'euros sur un investissement total de 167 millions, et s'est lié au Museum pour l'exploitation pour une durée de 25 ans à partir de la réouverture.

Le zoo avait ouvert le 2 juin 1934, en présentant 1800 animaux. Son succès fut immédiat : il reçut cinq millions de visiteurs dès la première année. Le zoo 2014 présente, lui, un millier d'animaux.

TRAVELLINGS À MARSEILLE

Pierre Sauvageot, compositeur, directeur à Marseille de *Lieux publics*, centre de création des arts de la rue, a pris l'initiative d'une manifestation qui va se dérouler du 7 au 11 mai dans sa ville, "Travellings". Neuf groupes*, venus de huit pays européens, vont se produire. "Je n'organiserai pas une rencontre européenne de quatuors à cordes, avance Pierre Sauvageot. Dans ce domaine, on ne peut penser qu'à l'échelle mondiale. Mais pour nous, la dimension européenne a un sens. La ville européenne, avec son centre, ses quartiers, est unique au monde". Tous les spectacles-parcours présentés sont l'aboutissement d'une coopération au sein du réseau européen IN SITU.

* l'Agence Touriste (France), Judith Hofland (Pays-Bas), Maria McCavanna (Royaume-Uni), Crew (Belgique), Asphaltpiloten (Suisse), Benjamin Vandewalle (Belgique), Kunstlabor Graz by uniT (Autriche), HOPPart (Hongrie), Stage code (République tchèque).

UN MOIS CULTUREL EN BREF

26 mars

Deux nouveaux dispositifs en faveur du développement des galeries d'art : le Fonds d'avances remboursables (FARGA), doté d'un million d'euros, et le renforcement de l'aide à leur présence internationale.

1er avril

Mort à 90 ans de l'historien médiéviste Jacques Le Goff.

6 avril

Commémoration du 70^{ème} anniversaire de la rafle d'Izieu, dans l'Ain (44 enfants juifs et sept éducateurs raflés par la Gestapo et l'armée allemande), en présence de Martin Schulz, président allemand du Parlement européen, et de la ministre de la culture.

7 avril

Déjà lié par une convention de jumelage au Laténium, parc et musée d'archéologie (Canton de Neuchâtel, Suisse) et au Kelten Römer Museum de

Manching (Bavière, Allemagne), Bibracte, centre archéologique et musée bourguignon, élargit cette convention à deux nouveaux partenaires, le site archéologique Lattara - Musée Henri Prades (Montpellier Agglomération) et le site et musée d'archéologie de Puig Sant Andreu (Ullastret, Catalogne, Espagne).

8 avril



Début de la destruction de la Tour 13, à Paris, qui avait été transformée pendant quelques mois en atelier de réalisation de street art, puis d'exposition en octobre dernier, avec un très vif succès.

9 avril

Signature du premier contrat d'objectifs et de moyens entre l'État et France Médias Monde (France 24, RFI et Monte Carlo Doualiya).

10 avril

Alain Finkelkraut est élu au premier tour à l'Académie Française. Sa candidature avait fait l'objet d'une campagne hostile. Ses adversaires reprochaient à Alain Finkelkraut de ne pas penser comme eux.

10 avril

Première "Journée des arts et de la culture" à l'université.

16 avril

Sam Stourdzé, directeur du musée de l'Élysée de Lausanne, succèdera l'an prochain à François Hébel, démissionnaire, à la direction des Rencontres internationales de la photographie d'Arles.

16 avril

Aurélié Filipetti installe la nouvelle "Mission Nationale pour l'Art et la Culture dans l'Espace Public". La mission est présidée par Jean Blaise, créateur à Nantes du *Lieu Unique*

17 avril

Mort du Nobel de littérature Gabriel Garcia Marquez

25 avril

Nouvelles manifestations d'intermittents du spectacle conte l'accord UNEDIC

28 avril

Olivier Mantéi, qui était l'assistant de Jérôme Deschamps, prendra sa succession à la tête de l'Opéra-Comique en juin 2015.

LE DESSIN SE PORTE BIEN

Avec le printemps, le dessin revient à Paris. Avec ses trois manifestations maintenant bien installées, le prestigieux salon du dessin, centré sur les œuvres anciennes, et "Drawing now", salon du dessin contemporain.

Drawing now a, cette année, pris place dans

le Carreau du Temple rénové. Avec succès, si on en croit le bilan : les organisateurs annoncent une fréquentation de plus de 20 000 visiteurs, soit 10% de plus que l'an dernier. Un public très international, se réjouissent-ils. Une manifestation d'envergure moins grande, *DDessin*, trouve elle



Le français Tudi Deligne est le lauréat Prix DDessin (14) / Institut français de Tanger

aussi sa place, avec une qualité en progrès dans un lieu qui lui convient bien, l'Espace Richelieu et ses verrières à la belle lumière. Et 5000 visiteurs, c'est bien pour une deuxième édition dans un espace qui, de toutes façons, n'est pas fait pour les foules. Les grandes institutions se sont

prises elles aussi à l'heure du dessin, avec un beau succès. La BNF a sorti de ses collections, sur son site Richelieu, des dessins français du XVII^{ème} siècle (jusqu'au 15 juin). Le musée d'Orsay, lui, a donné carte blanche à Werner Spies, ancien directeur du musée national d'art moderne, pour choisir parmi les 80 000 dessins et

700 pastels de sa collection de quoi constituer des "archives du rêve" (à l'Orangerie jusqu'au 30 juin). 200 œuvres, et un choix remarquable. Ainsi s'est créée une saison du dessin, qui distingue Paris au printemps et prend sa place dans le retour en grâce du genre.

POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :

Jacques Bertin
Philippe Poirrier

Conception graphique :

Estève GILI
esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles

et artistiques

est éditée par :

SPC SARL.,

7, rue de l'Église

60790 MONTHERLANT

Tél. : 33 (0)3 44 08 66 80

Courriel : policultures@orange.fr

www.policultures.fr

IMMIGRATION ET POLITIQUES CULTURELLES

en bref

Stabilité du nombre de films produits en France l'an dernier : 270 contre 279 en 2012, indique le CNC. Ce qui caractérise l'année est la baisse du budget moyen des films : à 4,88 millions d'euros, c'est la moyenne la plus basse des dix dernières années. En cause : la baisse du nombre des films à gros budgets, après une année qui avait connu des échecs dans cette catégorie.

6 films sélectionnés au festival de Cannes sur 37 ont bénéficié de l'aide aux cinémas du monde, souligne le Quai d'Orsay. La France a consacré 6 millions d'euros à ce dispositif l'an dernier.

84% des Français sont favorables à l'organisation d'une exposition universelle en France en 2025, révèle un sondage commandé par ExpoFrance. L'exposition universelle est préférée aux Jeux Olympiques. Les candidatures pour 2025 doivent être déposées en 2016.

Recul du téléchargement et "tassement évident du streaming payant" : c'est ce que constate l'Observatoire de la musique dans son état des lieux de la musique numérique au second semestre de 2013.

1425 : c'est le nombre des festivals de musiques actuelles recensé par une étude commune de la SACEM, du CNV et de l'IRMA. La moitié des festivals ont lieu en été. Cinq régions (Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes Côte d'Azur, Bretagne et Midi-Pyrénées) concentrent la moitié des festivals.

Angélique Escafré-Dublet, Immigration et politiques culturelles, Paris, La Documentation française, 2013. 70 pages, 8 Euros

Edité dans la collection « Le point sur l'immigration en France », initiée par le Musée de l'histoire de l'immigration, ce volume, réalisé par l'historienne Angélique Escafré-Dublet, vient combler une véritable lacune en proposant une histoire de la politique culturelle de l'Etat en direction des immigrés.

En France, la reconnaissance des composantes culturelles issues de l'immigration a été tardive. Pendant longtemps, la culture des populations immigrées a été appréhendée uniquement sous l'angle des politiques sociales, et les politiques publiques étaient le plus souvent mises en œuvre par l'administration des Affaires sociales. Dans les années 1970, cette politique culturelle, véritable compensation à une politique de l'immigration désormais réduite, vise surtout à promouvoir les cultures d'origine des immigrés. L'émission *Mosaïque*, diffusée par la télévision publique à partir de 1976, est la meilleure illustration de cette logique.

A partir de 1981, la politique culturelle, avec désormais l'intervention ponctuelle du ministère de la Culture, vise, au-

delà de la reconnaissance du pluralisme des cultures, à favoriser l'intégration des immigrés, et de leurs descendants. Un bureau des « cultures minoritaires » fonctionne, de 1982 à 1986, au sein de la Direction du développement culturel du Ministère de la Culture. Des soutiens sont apportés aux nombreuses associations, notamment à celles qui se sont appropriées les ondes des radios FM. « Jack Lang, note l'auteure, fait de la question de la présence des populations issues de l'immigration sur le sol français une question de culture et de représentation ».

Pourtant, au milieu des années 1980, la montée du Front national conduit à un retour aux logiques universalistes, et à la question de l'identité nationale. La création, en 1989, par le gouvernement Rocard du Haut Conseil à l'intégration concrétise cette nouvelle ligne. La politique culturelle, impulsée essentiellement par le Fonds d'action sociale, relève de cette logique d'intégration, et valide le caractère opérationnel du creuset français : de Roubaix à Grenoble, il s'agit de soutenir les associations et institutions culturelles qui envisagent la formation des publics et l'apprentissage des pratiques artistiques. L'aspect culturel des projets demeure second. Nouveau

tournant, au début des années 1990: l'intégration s'efface devant une politique de représentation qui passe par la promotion de la diversité dans les médias et la reconnaissance de la contribution des immigrés dans l'histoire nationale.

Au lendemain de la victoire de Jacques Chirac aux élections présidentielles en 2002, la volonté politique permet de lancer le projet, auquel participe le ministère de la Culture, d'une Cité nationale de l'histoire de l'immigration, inaugurée en 2007. Un nouveau champ s'ouvre avec la patrimonialisation de l'expérience migratoire et de ses apports culturels (1). Au final, la politique culturelle française a l'ambition de démontrer le pouvoir intégrateur de sa société à travers les représentations artistiques.

Voir « L'immigration dans les musées », *Hommes & Migrations*, 2011, n°5.

www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2011-5.htm
Le site du Musée d'histoire de l'immigration : <http://www.histoire-immigration.fr/>

Philippe Poirrier

sentiment européen

(SUITE DE LA PAGE UNE)

Il ne peut y avoir vie et âme que si ceux qui habitent le bâtiment savent pourquoi ils sont ensemble, et ont envie de faire vie commune. L'Europe ne donne pas aux Européens le désir de vivre ensemble.

L'Europe avait remporté une victoire sur elle-même quand, après la guerre, elle a su trouver

les mots, et les hommes, pour partir sur des bases nouvelles. Elle avait encore, alors, conscience de ce qu'elle avait à y gagner.

Il ne reste plus grand-chose de tout cela aujourd'hui. L'Europe est prise entre le retour des nationalismes, largement explicable à l'est, et la mondialisation "mainstream" qui lui fait perdre

insidieusement toute personnalité. S'ils veulent sauver l'idée européenne, ses partisans ne peuvent faire appel qu'à une conscience commune qui est avant tout culturelle, et en proposer les moyens. C'est ce qu'on attend d'eux dans la campagne pour le Parlement européen.

Philippe Pujas